SITUATIONS POSSIBLES Mineures d'au moins 15 ans	Demande de secret ou non	Modalités de facturation et de rédaction de l'ordonnance
Modalités de rédaction de l'ordonnance pour que la jeune fille bénéficie de la délivrance du contraceptif sans avance de frais en pharmacie et des examens de biologie		
Prescription du contraceptif et des Secret demandé Rédiger la prescription sur une ordonnance <u>isolée</u> mentionnant l'identité et		
examens de biologie médicale	ou non	âge de la mineure + « contraception mineures ». (ces éléments sont protégés
nécessaires	ou non	par le secret médical et ne doivent être divulgués)
Modalités de facturation de la consultation et des examens de biologie médicale **		
Hypothèse 1	Dans ce cas il	Feuille de soins électronique (FSE)
La jeune fille mineure est	n'est pas	Facturation ISOLEE
immatriculée personnellement et	nécessaire	NIR de la jeune fille mineure
vous présente sa carte Vitale***	d'assurer le	Code exo 3 – 100%
	secret	Dispense d'Avance des Frais (DAF)
Cas de l'assurée mineure ayant des		Sur la feuille de soins, cocher la case « L'assuré n'a pas payé la part
droits propres		obligatoire et n'a pas payé la part complémentaire » dans la zone «
		Paiement »
Hypothèse 2	Secret non	Feuille de soins électronique (FSE)
La jeune fille mineure présente :	demandé	Facturation ISOLEE
		NIR de la mineure (ou de l'ouvrant droit)
Sa carte Vitale*** individuelle		Code exo 3 – 100%
à partir de 16 ans, jusqu'à la veille des		Dispense d'Avance des Frais (DAF)
18 ans		Sur la feuille de soins, cocher la case « L'assuré n'a pas payé la part
Ou		obligatoire et n'a pas payé la part complémentaire » dans la zone «
La carte Vitale*** des parents		Paiement »
Moins de 16 ans ou si elle n'est pas	Secret demandé	Feuille de soins électronique (FSE) sans carte vitale
encore en possession de sa carte		Facturation ISOLEE
Vitale individuelle		NIR anonyme 2 55 55 55 CCC 042/XX
		Date de naissance exacte de la mineure
		Code exo 3 – 100%
		Dispense d'Avance des Frais (DAF)
		Sur la feuille de soins, cocher la case « L'assuré n'a pas payé la part
		obligatoire et n'a pas payé la part complémentaire » dans la zone «
		Paiement »
Hypothèse 3	Secret demandé	Feuille de soins électronique (FSE) sans carte vitale
La jeune fille mineure n'a pas en sa	ou non	Facturation ISOLEE
possession sa carte Vitale***	ou non	NIR anonyme 2 55 55 55 CCC 042/XX
possession ou carre ritare		Date de naissance exacte de la mineure
		Code exo 3 – 100%
		Dispense d'Avance des Frais (DAF)
		Sur la feuille de soins, cocher la case « L'assuré n'a pas payé la part
		obligatoire et n'a pas payé la part complémentaire » dans la zone «
		Paiement »
* Loi nº 2015 1702 du 21 décembre 201	E Dácrat Nº20163	
*Loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 – Décret N°2016-865 du 29 juin 2016		

^{**} les prélèvements éventuellement réalisés par un(e) infirmier(e) obéissent aux mêmes règles de financement ***ou attestation de droits.